

**École doctorale n°50**  
**Langues, Littératures et Sciences humaines**

## **Barème de validation des formations**

### **HORS CATALOGUE**

*mis à jour : février 2026*

Ce document recense les types de **formation hors catalogue** qui peuvent donner lieu à validation d'heures HF.

Pour rappel, **Un minimum de 120 HF est requis**,  
qu'elles soient des heures de formation catalogue ou hors catalogue,  
avec un équilibre entre les 3 types de formations proposées  
(Formation disciplinaire, formation transversale et insertion professionnelle) environ 3x40HF

- > Si vous hésitez quant au nombre d'heures HF à inscrire, ne vous inquiétez pas : indiquez le nombre d'heures effectif et l'ED convertira.
- > Faites valider vos formations au fur et à mesure (sauf pour l'enseignement : soumettre en fin de thèse une seule demande globalisée avec tous les justificatifs permettra de vous donner le meilleur équivalent HF).

Pour voir les **formations proposées dans les catalogues de l'ED LLSH et du Collège Doctoral**, voir la page dédiée sur le site de l'ED. Les formations des catalogues ne sont pas à faire valider par vous ; l'émargement durant la séance permet aux gestionnaires de procéder directement à la validation.

## FORMATIONS DISCIPLINAIRES

### CYCLES DE CONFERENCES ET SEMINAIRES :

La validation d'un séminaire est à hauteur de 12HF si ce dernier est suivi dans son intégralité. Si vous en suivez les 3/4, une validation de 9HF sera faite.

Pour rappel : La validation du séminaire est faite uniquement si vous suivez à minima les 3/4 des séances.

**MOOC : divisé par 2 à hauteur de 12HF max**

### Autres dispositions donnant lieu à validation d'HF

**Intervention du doctorant dans un séminaire de son unité de recherche ou présentation des travaux dans son unité de recherche (hors comité de suivi de thèse) Validation 6 HF**

**Participation à un colloque, une journée d'étude en présentiel (sans communication). Non cumulable avec une présentation orale à ce même colloque Validation 2HF**

**Communication du doctorant dans un colloque, une journée d'étude (sans publication) ; présentation orale d'un poster Validation 10 HF**

**Communication du doctorant dans un colloque, une journée d'étude (publiée dans un volume d'actes ou une revue) Validation 17 HF**

**Publication d'un article dans une revue Validation 17 HF  
(à hauteur de 48 HF pour la durée de la thèse)**

**Compte-rendu d'ouvrage Validation 10 HF**

**Organisation, co-organisation d'un colloque de jeunes doctorants  
Validation 17 HF**

**Organisation, co-organisation active d'un colloque ou une journée d'étude  
Validation 12 HF**

**Co-organisation d'un séminaire de l'UR (sans communication)  
Validation 7 HF**

**Thèse en cotutelle Validation 24 à 60 HF selon la quotité de temps passée à l'étranger (60HF pour 50% du doctorat passé à l'étranger).**

**Responsabilité collective (élu au conseil de l'ED, dans un conseil de laboratoire, etc.) Validation 10 HF / pour toute la durée de la thèse**

**Participation à une Ecole d'été**

**Validation nombre d'heures suivi, maximum 40h sur l'ensemble du doctorat**

**Participation à une fête de la science Validation 6 à 10 HF (à moduler selon l'importance de l'évènement et la participation)**

## **FORMATIONS A LA POURSUITE DE CARRIERE**

Modules organisés par le Département Formations :  
voir sur ADUM et sur le site du [Collège Doctoral](#).

**Doctoriales** : Validation : 40 HF

**Parcours ES ([Enseigner dans le Supérieur](#))** : Validation : 60 HF

## **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES PAR L'ED LLSH**

**Enseignement (hors DCE (vacations, ATER...))**

**0-40 HF pour le nombre d'heures effectives x 1/3 enseignées** (Maximum 40 HF pour la durée de la thèse) **Toutes vos activités d'enseignement doivent être déposées en un unique document l'année de votre soutenance afin de vous attribuer le meilleur forfait d'heures.**

**Enseignement à temps plein dans le premier ou le second degré, ou dans l'enseignement supérieur, salarié à temps plein :**

Validation : 60 HF (40 HF en insertion professionnelle et 20 HF en formations transversales)

**CDD en lien avec la thèse :**

Maximum 40 HF pour la durée de la thèse (*au prorata du nombre d'heures effectuées*)

**Participation à l'élaboration d'un appel à projet scientifique de l'unité de recherche :**

Validation : 8 à 16 HF selon l'investissement

**Mission de médiation scientifique vers le grand public :**

Validation : jusqu'à 20 HF selon l'investissement

**Stage (professionnel, de recherche, de terrain) dans un laboratoire d'une autre discipline, à l'étranger ou en milieu professionnel. Service civique en lien avec la thèse.**

Validation : jusqu'à 18HF (18 HF pour un stage de 3 mois) – *Max. 1 fois pour la durée de la thèse*

**Bourse CIFRE** : Validation 60 HF (40 HF en insertion professionnelle et 20 HF en formations scientifiques).